



Le wali d'Alger inspecte les nouveaux projets pédagogiques et sportifs

Les entrepreneurs sommés de respecter les délais

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5016 - Mercredi 26 février 2020 - Prix : 10 DA

Remise des décisions d'affectation
**AADL : convocation
la semaine prochaine
de 120 000
souscripteurs**

Page 24



Réitérant leurs revendications

Les étudiants célèbrent à leur tour une année de mobilisation

Page 3

**Ce mot que
l'OMS se refuse
encore
de prononcer**

Par Mohamed Habili

Bien que le nouveau coronavirus, baptisé Covid-19, se soit propagé loin de Hubei, son point de départ, de la Chine et même de l'Asie, l'OMS se refuse encore, deux mois plus tard, à parler de pandémie. Toutefois, en tenant elle-même à mettre en garde ces dernières heures contre un éventuel développement de l'épidémie en pandémie, c'est un peu comme si la redoutable transformation s'était déjà opérée, et qu'il ne lui restait plus désormais qu'à l'annoncer. Il ne doit en tout cas s'en trouver personne à l'heure qu'il est pour croire que sa prochaine intervention publique sera pour déromper tout le monde, en disant que le mal est en train non pas de gagner d'autres territoires mais d'en perdre. Pourtant, deux ou trois signes donnent à penser que ce pourrait bien être le cas malgré tout. Il y a d'abord l'attitude même de l'OMS, toute de prudence, et même de répugnance à prononcer le mot fatidique, comme si elle n'était toujours pas convaincue qu'en l'occurrence il s'agisse d'une chose de cette gravité et de cette portée. Il y a ensuite la nature du mal, dont le taux de mortalité ne semble pas très élevé, qui est même inférieur à celui de la grippe saisonnière, avec quoi d'ailleurs il partage nombre de symptômes. Tout se passe comme si l'OMS n'étant pas habituée à déclarer l'état de pandémie chaque année du fait de la propagation mondiale du virus de la grippe, a du mal à employer le même terme relativement à une infection qui lui ressemble assez, et qui par-dessus le marché a eu l'air jusqu'ici de tuer moins qu'elle.

Suite en page 3

Algérie/Qatar

L'Emir du Qatar en visite officielle en Algérie



Ph/E. Soraya/J. A.

L'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, était hier en visite officielle en Algérie. Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et des hauts responsables de l'Etat. [Lire page 2](#)

31^e anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri

La commune d'Ath Yenni a concocté un riche programme

Page 24

Palais des Raïs Bastion 23

L'artisanat d'Alger à l'honneur

Page 13

Algérie/Qatar

L'Emir du Qatar en visite officielle en Algérie

■ L'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, était hier en visite officielle en Algérie. Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et des hauts responsables de l'Etat.

Par Lynda Naili

Lors de cette visite d'une journée, les deux parties ont eu des entretiens et un échange de vues sur les questions d'intérêt commun.

Le président Tebboune s'entretient avec l'Emir de l'Etat du Qatar

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier à Alger, avec l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani. L'entretien s'est déroulé au siège de la Présidence de la République. Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani est arrivé peu auparavant à Alger pour une visite officielle d'une journée.

Les discussions élargies aux membres des deux délégations

Les discussions entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, tenues hier à Alger, ont été élargies aux membres des délégations des deux pays. Ont participé du côté algérien à ces discussions tenues à la Présidence de la République, les ministres des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali et des Finances, Abderrahmane Raouya, outre le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaid Mohand Oussaid. Etaient présents côté qatari, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères, Mohamed ben Abderrahmane Al-Thani, ainsi que le ministre des Finances, Cheikh Ali Sharif Al-Emadi.

Tebboune : entente totale entre l'Algérie et le Qatar sur les questions régionales et internationales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait état, hier à Alger, d'une «entente totale» entre l'Algérie et le Qatar sur les différentes questions régionales et internationales. Lors d'une conférence de presse conjointe avec l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, en visite officielle en Algérie, M. Tebboune a affirmé avoir «eu des discussions en tête à tête qui ont été élargies ensuite aux membres des deux délégations», ajoutant que ces entretiens ont été marqués par «une entente totale entre les deux pays sur les points soulevés tant dans les domaines



Ph.E. Soraya J. A.

économique et politique que sur les questions régionales (monde arabe) et internationales». M. Tebboune a souhaité que cette entente entre les deux pays se poursuive, tout en exprimant ses remerciements à Cheikh Tamim pour sa visite en Algérie.

L'Emir du Qatar valorise le rôle de l'Algérie dans le règlement des conflits aux niveaux régional et arabe

L'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, a valorisé, hier à Alger, «le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et arabe» et sa contribution au «règlement de nombreux conflits». Dans une déclaration à la presse à l'issue des discussions qu'il a eues avec le président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République, Cheikh Tamim a indiqué : «Nous valorisons le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et arabe», soulignant que «l'Algérie a une histoire honorable en matière de résolution des conflits survenus dans la région et le monde arabe. Nous avons besoin, aujourd'hui, de l'Algérie, d'autant que le monde arabe vit, malheureusement, plusieurs crises». Dans le même cadre, l'Emir de l'Etat du Qatar a souhaité «la réussite» du prochain sommet arabe prévu à Alger. Concernant ses discussions avec le Président Tebboune, il a affirmé qu'elles étaient «constructives et bonnes». «Nous sommes d'accord sur tous les points», a-t-il soutenu, exprimant sa détermination à œuvrer «à la promotion des relations bilatérales dans

tous les domaines, notamment les domaines économiques et d'investissement».

L'Emir de l'Etat du Qatar achève sa visite officielle en Algérie

L'émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a quitté Alger hier après-midi, au terme d'une visite officielle d'une journée. Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. Lors de cette visite, l'émir de l'Etat du Qatar a eu avec le Président Tebboune des entretiens et un échange de vues sur les questions d'intérêt commun. L. N./APS

Décès d'Hervé Bourges Tebboune rend hommage à «un ami de l'Algérie»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances à la famille du journaliste et écrivain français, Hervé Bourges, décédé dimanche à l'âge de 86 ans, le qualifiant d'«ami de l'Algérie connu pour ses positions anticolonialistes durant la guerre de Libération nationale». «J'ai appris avec une grande tristesse la nouvelle du décès du journaliste et écrivain, ami de l'Algérie, connu pour ses positions anticolonialistes pendant la guerre de Libération nationale. Mes sincères condoléances à sa famille et proches», a écrit le Président Tebboune sur sa page Facebook. Hervé Bourges était une grande figure de l'audiovisuel français et militant pour l'indépendance de l'Algérie. Sa vie fut un long parcours entre médias, politique et diplomatie, un temps ambassadeur de France auprès de l'Unesco. Outre ses rôles éminents dans les médias, Hervé Bourges fut aussi un militant anticolonialiste du temps de la guerre de Libération nationale d'Algérie et un amoureux de l'Afrique. Après l'indépendance de l'Algérie, il occupe plusieurs fonctions et opte pour la nationalité algérienne. S. D.

Le wali d'Alger inspecte les nouveaux projets pédagogiques et sportifs

Les entrepreneurs sommés de respecter les délais

Le wali d'Alger, Youcef Charfa, a programmé, hier, une visite d'inspection et de travail qui a touché 3 communes concernées par la réalisation de nouveaux établissements scolaires et infrastructures sportives. A cet effet, dans le cadre des préparatifs pour la prochaine rentrée scolaire, le wali d'Alger n'a pas du tout été satisfait du rythme de réalisation des projets éducatifs qui n'arrivent pas à suivre l'évolution du rythme de relogement des familles dans les nouvelles cités. Au total, 3 sites abritant lycées, CEM et écoles, ont été inspectés par le wali dans les communes de Rouiba, Heuraoua et Réghaia. Les projets pédagogiques visités hier sont tous implantés au niveau des nouvelles cités d'habitation LPP. Sur place, le wali a affiché son mécontentement à l'égard des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études et des entrepreneurs, les instruisant de livrer leurs projets dans les délais et les menaçant de mise en demeure ou de leur retirer carrément ces projets. En effet, lors de



Ph.E. Soraya J. A.

sa visite au chantier du projet de réalisation d'un collège à la cité 152 logements LPP, le wali d'Alger n'a pas caché sa colère quant à l'énorme retard observé au niveau de ce projet dont la réception est prévue pour cette année. «Vous êtes à la première dalle. Il faut lancer le chantier. Il faut régler ça le plus vite possible», a-t-il sommé. «Faites éta-

blir une deuxième mise en demeure, sinon cherchez un autre promoteur», a-t-il insisté auprès du chef de projet. Au chantier du projet de réalisation d'un groupe scolaire de 12 classes à la cité des 600 logements LPP, dans la commune de Rouiba, le wali a donné également des instructions fermes pour le respect des délais de

réception. «Les habitants de cette cité ont des enfants à scolariser, il faut leur livrer cette école. Si les travaux n'avancent pas, changez de promoteur ou d'entreprise», a-t-il instruit. «Je vous prévient, je reviendrai dans un mois et à n'importe quel moment pour vérifier l'avancement des travaux». Sur le chantier, le wali a été interpellé par des citoyens sur les retards dans la réception des logements LPP dans cette cité. Il a promis de s'occuper personnellement de ce dossier. Le wali d'Alger a visité également des projets de réalisation d'une salle omnisports, d'une piscine semi-olympique à Heuraoua et une autre à Réghaia. Sur le chantier, il a insisté aussi sur le respect des délais de livraison. A une question sur la nouvelle opération de relogement, le wali s'est contenté de dire : «Je n'ai pas de date à vous donner. Les logements seront livrés dès qu'un quota est prêt. La prochaine visite sera consacrée au logement».

Louisa Ait Ramdane

Réitérant leurs revendications

Les étudiants célèbrent à leur tour une année de mobilisation

■ Hier, c'était au tour des étudiants de fêter une année de marche et de lutte contre le système et d'annoncer le lancement d'une nouvelle année de mobilisation pour réitérer leurs revendications, notamment l'instauration d'un Etat de droit, l'application des articles 7 et 8 de la Constitution et un changement profond.

Par Thinhinene Khouchi

Quatre jours après le déclenchement du mouvement populaire le 22 février 2019, la communauté estudiantine n'avait pas hésité à investir la rue dans plusieurs villes du pays pour apporter son soutien au hirak. Malgré la répression qu'ils ont subie de la part des éléments de la police durant les premières marches, les étudiants ont su s'imposer au fil des mardis avec un pacifisme remarquable. Hier, la communauté universitaire, soutenue par la société civile, a célébré à son tour une année de mobilisation. Ils se sont donc rassemblés comme chaque mardi depuis maintenant une année, dès 10h du matin, au niveau de la place des Martyrs avant d'entamer vers 11h leur marche habituelle qui consiste à parcourir plusieurs rues menant à la Grande Poste. Lors de ce 53^e mardi, les manifestants ont exprimé leur attachement à la rue afin de lutter contre la corruption, l'injustice et le non-respect de la volonté du peuple et des libertés individuelles, tout en exigeant «une Algérie libre et démocratique», «l'instauration d'un Etat de droit qui respecte les libertés individuelles», «une justice indépendante qui n'adhère à aucune pression». Brandissant l'emblème national et des portraits de plusieurs personnes emprisonnées (étudiants, journalistes, activistes, hommes politiques défendant le mouvement populaire), les marcheurs ont exigé



Ph. > E. Soraya/Al.

pour la énième fois la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers d'opinion, notamment Karim Tabbou qui sera jugé le 4 mars par le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger. Notons que cet homme politique a été placé une première fois sous mandat de dépôt, le 12 septembre 2019, par le juge d'instruction près le tribunal de Koléa pour le chef d'inculpation d'«atteinte au moral de l'armée». Le coordinateur de l'UDS a été remis en liberté le 25 septembre par la chambre d'accusation près la cour de Tipasa. Moins de 24 heures après, il est arrêté à son domicile et présenté devant le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed qui l'a renvoyé à la prison de Koléa. Il est pour-

suivi pour «incitation à des actes de violence dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale» et «atteinte à l'unité nationale». Les manifestants ont aussi appelé à la libération du journaliste Fodil Boumala, qui est en détention depuis le 19 septembre dernier, poursuivi pour «atteinte à l'unité nationale et publication de nature à porter atteinte aux intérêts du pays». Le verdict, après son récent procès, sera prononcé cette semaine, après que le procureur a requis une année ferme. En outre, les manifestants ont appelé la justice algérienne à poursuivre son travail et juger chaque personne responsable de la crise que connaît le pays, notamment l'ex-président de la République. Lors de la marche

d'hier, les étudiants et citoyens ont scandé les slogans habituels, à savoir «Djazayer hora demokratya» (Algérie libre et démocratique), «yasskout el nidame (à bas le système)», «les Algériens khawa khawa, el chaab mwahed yal khawana» (les Algériens sont des frères, le peuple est uni), ou encore «tahya el dawla el madanya» (vive l'Etat civil) et «oh ya Ali maranach habssin, oh ya Ali ouladek rahoum maawlin». Enfin, les étudiants des wilayas de Béjaïa, Oran, Tizi-Ouzou, ont aussi investi la rue pour réclamer un changement radical, la libération des détenus d'opinion et l'instauration d'un Etat de droit et civil. T. K.

Sécurité ferroviaire

Chiali : nécessité d'«asseoir des règles rigoureuses»

Asseoir des règles rigoureuses en matière de sécurité ferroviaire devient de plus en plus indispensable pour endiguer les accidents et les incidents récurrents enregistrés sur le réseau, a insisté, hier à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali. «Il est devenu plus qu'indispensable d'asseoir des règles rigoureuses en matière de sécurité et intervenir sur les passages à niveau afin d'endiguer les accidents et les incidents récurrents qui sont enregistrés sur notre réseau», a souligné M. Chiali dans une allocution à l'ouverture d'un séminaire sur la sécurité ferroviaire, organisé par son département et l'Agence européenne pour les chemins de fer «ERA». Pour ce qui est de la problématique du passage à niveau, le ministre a affirmé que les mesures engagées doivent être «consolidées et généralisées». Il s'agit, notamment, de la suppression progressive des passages à niveau identifiés comme étant les facteurs d'accidents ou de leur gardiennage et de la lutte contre les passages à niveau sauvages en coordination avec les autorités locales concernées. Ces mesures englobent également la généralisation de l'opération de modernisation du système de télécommuni-

cation et de signalisation sur les accidents ferroviaires, ainsi que l'adaptation et la convergence avec les normes et réglementation liées à la sécurité ferroviaire. Par ailleurs, le ministre a rappelé qu'au titre des différents programmes d'investissements accordés au secteur, les chemins de fer avaient bénéficié d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics par la mobilisation des moyens financiers nécessaires au développement du réseau ferré national, à travers sa modernisation, son extension, son dédoublement, son électrification et l'introduction de systèmes de télécommunications et de la signalisation modernes. M. Chiali a aussi cité les actions portant sur le renforcement des moyens de la SNTF, à travers la réhabilitation du matériel existant et l'acquisition de nouveaux moyens de transport adaptés aux besoins des usagers et des opérateurs économiques. Il a, en outre, avancé que le réseau ferroviaire, qui avoisine actuellement 4 200 km, devrait atteindre à court terme un linéaire de 6 300 km et 12 500 km à l'horizon 2030. D'autre part, M. Chiali a appelé à la poursuite de la coopération avec l'agence européenne pour les chemins de fer, en ciblant les actions qui répondent aux préoccupa-

tions de l'administration centrale et des deux établissements sous tutelle, à savoir la SNTF et l'ANESRIF. Regroupant des experts nationaux et internationaux, le séminaire sur la sécurité ferroviaire s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne au titre de sa politique de voisinage avec les pays de la rive sud de la Méditerranée. Cette rencontre répond pleinement aux préoccupations du secteur des Travaux publics et des Transports dans le domaine de la sécurité, la durabilité et l'interopérabilité des transports et plus particulièrement le transport ferroviaire, a souligné le ministre. Il a salué la tenue de cette rencontre qui traite d'une «problématique réelle», celle du renforcement de la sécurité du réseau ferré qui a connu ces dernières années des mutations importantes sur le plan des infrastructures, des systèmes et des équipements. A cette occasion, M. Chiali a tenu à remercier les responsables de EumedRail et l'Agence européenne pour les chemins de fer pour les efforts consentis, afin de promouvoir une coopération étroite permettant une mise à niveau progressive de la sécurité de transport, notamment sur le plan réglementaire. Sami N./APS

LA QUESTION DU JOUR

Ce mot que l'OMS se refuse encore de prononcer

Suite de la page une

En Chine même, l'autre coronavirus ayant sévi en 2003-2004, le Sras, a affiché un taux de mortalité de 10%. Les Chinois estiment pour l'heure celui du Covid-19 à moins de 3%. Ceux qui en Occident font profession de se méfier de leurs chiffres le portent à 5 ou 6%, ou légèrement au-dessus. Mais aucun d'eux n'a encore dit que le coronavirus aujourd'hui en circulation soit plus mortel que le Sras. Un taux de mortalité est une fraction, dont le numérateur indique le nombre de décès, et le dénominateur celui des contaminés. Or ce qu'on reproche positivement aux Chinois, c'est d'avoir tardé avant de parler d'épidémie, rien d'autre. Ils ont en effet mis cette fois-ci un soin particulier à agir différemment que par le passé, justement pour éviter les critiques qui leur ont été faites sur leur gestion de l'épidémie du Sras. Si donc on peut leur reprocher une sous-estimation, c'est celle du nombre d'infections, celle du dénominateur par conséquent, pas celle du numérateur, équivalent quant à lui au nombre de morts. Le taux de mortalité proposé par eux, et aussitôt mis en doute par certains en Occident, peut bien avoir été en définitive non pas sous-estimé mais tout au contraire surestimé par eux. Cela dit, même si cela est établi, il est peu probable que la perception générale s'en trouve modifiée. L'OMS a beau depuis le début chercher à éviter la mise en quarantaine de la Chine, n'empêche, c'est bien cela qui est en train de se produire. Il y a bien aujourd'hui à l'œuvre un lobbying honteux poussant dans ce sens. Une occasion s'est présentée d'isoler la Chine, il faut en tirer le maximum. La forme la plus évidente de cette campagne diffuse consiste à insuffler le doute sur son désir de transparence. A laisser entendre que les chiffres qu'elle livre ne sont pas fiables, qu'ils sont de loin inférieurs à ce qu'il en est réellement. Qu'il ne peut en être autrement s'agissant d'un pays dirigé par des communistes. Et si néanmoins l'OMS leur accorde du crédit, c'est parce qu'en réalité elle ne vaut guère mieux. M. H.

Pêche et aquaculture

Vers la fabrication locale du matériel de production

■ Le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa), Abdelhakim Lazaar, a indiqué, lundi à Alger, que le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'orientait vers la fabrication, localement, du matériel d'aquaculture afin de réduire les importations.

Par Hania C.



alevins, des aliments destinés aux poissons, outre les cages flottantes, d'autres matériels nécessaires pour cette activité. «La maîtrise de la fabrication des outils entrant dans cette activité est primordiale pour mieux maîtriser le marché», a-t-il insisté, mettant en avant les avantages pour

les professionnels en matière de création de nouvelles activités liées directement à la filière, a-t-il estimé. Il a rappelé la signature, dimanche, d'une lettre d'intention entre la Capa et le Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de Loire (Corepem), dans le cadre de sa

stratégie régionale de coopération entre les pays afin que les professionnels de la pêche et de l'aquaculture puissent bénéficier d'une expérience internationale ainsi que du transfert des technologies modernes, outre le renforcement de la gouvernance. Il est prévu le renforcement de la coopération en termes d'expériences pilotes entre la Capa et le Corepem, a-t-il annoncé, ajoutant que les deux parties ont convenu d'organiser une rencontre ultérieurement pour discuter le détail de cette coopération. Les développements qu'a connus le secteur, ces dernières années, ainsi que les capacités considérables dont il regorge en tant que levier du développement de l'économie nationale, appellent de la part des responsables un accompagnement aux professionnels en termes d'expertise et de nouvelles technologies, a-t-il ajouté. Concernant les préoccupations des professionnels, notamment les petits pêcheurs, le DG de la Capa a rappelé que les rencontres

consultatives tenues récemment avec d'autres secteurs, tels que les Transports, les Ressources en eau et l'Emploi...etc., ont donné lieu à l'installation de plusieurs groupes de travail qui veilleront à identifier les problèmes et leur chercher des solutions. La Capa a adopté un plan d'action pour les années à venir visant l'amélioration de la productivité et l'encouragement des professionnels à redoubler d'efforts pour la relance de cette filière et garantir un produit à la portée du simple citoyen, a assuré M. Lazaar. Le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, avait demandé au président de la Capa de tenir une série de rencontres consultatives au niveau local, en vue d'analyser la situation du secteur et de proposer des solutions que chaque catégorie professionnelle du secteur jugera réalistes et réalisables à court et à moyen terme, en prenant en compte les défis du secteur.

H. C./APS

Cette stratégie vise à baisser le niveau des importations de ces produits qui sont essentiels dans les activités d'aquaculture, à travers l'établissement de partenariats entre les entreprises nationales et privées avec les instances et commissions internationales pour acquérir l'expérience nécessaire leur permettant, à l'avenir, de fabriquer ces matériels localement, a déclaré M. Lazaar à l'APS. Dans le même sillage, le DG de la Capa a mis en avant l'impact de ces mesures sur le développement des projets dans les filières liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture à l'intérieur du pays, ce qui ouvrira d'autres horizons aux opérateurs économiques et investisseurs dans le secteur, citant à titre d'exemple, la production des

TIC Naissance du Groupement algérien des acteurs du numérique

Le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), visant à accompagner et à renforcer la croissance des entreprises activant dans le secteur, a été lancé officiellement hier à Alger. «Créé par un groupe d'entreprises algériennes œuvrant dans le domaine du numérique, le GAAN aspire à réunir un maximum d'acteurs du numérique quels que soient leur taille, statut juridique, niveau d'expertise, secteur de spécialisation ou positionnement géographique, autour de 4 objectifs majeurs, à savoir fédérer, grandir,

rayonner et transformer», a déclaré Bachir Tadjeddine, président du GAAN, lors d'une conférence de presse consacrée au lancement de ce groupement. Le GAAN a pour ambition, avec le support des différents acteurs du numérique, de se positionner comme trait d'union entre l'écosystème digital et les centres de décision pouvant impacter son évolution, a-t-il ajouté. M. Tadjeddine a expliqué que «l'Algérie a besoin de rattraper son retard technologique, tout en axant ses choix et orientations stratégiques sur les probléma-

tiques locales qui entravent le développement du secteur», ajoutant qu'il appartient donc naturellement à ces mêmes acteurs d'organiser cette remise à niveau, nécessaire à la mise en place d'un socle technologique solide et transversal à travers le GAAN. De son côté, Roslane Bencharif, vice-président du GAAN, a indiqué que la démarche du groupement est «inclusive et ne peut se concrétiser que grâce à l'intelligence collective et à l'adhésion d'un maximum d'acteurs souhaitant apporter leur pierre à l'édifice». Le

GAAN propose une multitude de services et d'avantages à ses adhérents auprès d'opérateurs nationaux mais aussi de facilitations pour la participation à des événements internationaux autour du numérique. Le groupement a annoncé, à cette occasion, la création prochaine d'une plateforme d'offres de demandes d'emploi dédiée au numérique et d'une base de données des entreprises et des compétences algériennes activant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Younés G.

Biodiversité

Le cyprès du Tassili menacé d'extinction dans le Sahara central

Remarquable par sa résistance sous un climat hyperaride et par sa longévité dépassant les 2 000 ans pour les plus vieux spécimens, le cyprès du Tassili, une espèce endémique du Sahara central, est menacé de disparition. En cause, les variations climatiques qui compliquent sa régénération dans son habitat naturel, disent les spécialistes. Découvert en 1924, cette espèce – appelée aussi le cyprès de Duprez ou «Tarout» en Tamashaq (langue des Touareg) – est classée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), parmi les 12 espèces végétales menacées d'extinction dans le monde. Le résineux, qui peut atteindre jusqu'à 20m de haut et 12 de circonférence, est l'unique représentant de l'endémisme du parc culturel du Tassili N'Ajjer, classé patrimoine mondial en 1982 et réserve de biosphère, en 1986. Grâce à son feuillage dense qui – en plus de procurer de l'ombre pour les hommes et les bêtes – absorbe l'humidité de l'air, le cyprès s'est adapté à l'aridification progressive du Tassili, selon les spécialistes. Cependant le nombre réduit d'arbres, seulement 233 individus au dernier recen-

sement de 2001, inquiète les scientifiques qui mettent en cause les conditions climatiques extrêmes empêchant sa régénération dans son milieu naturel. Fatiha Abdoun, universitaire et auteure d'une thèse de doctorat sur la répartition, le dépérissement et la régénération du cyprès, déplore surtout un «déficit d'entretien», parmi les facteurs de déperdition de ce conifère millénaire. Pour elle, «une germination par siècle à l'abri des troupeaux et des hommes serait suffisante pour perpétuer cet arbre longévif qui a besoin d'un apport annuel en eau de 30 mm, en plus des condensations atmosphériques». Or, explique la chercheuse associée au projet algéro-tchèque pour la réintroduction du cyprès dans le Tassili, la baisse des précipitations annuelles ne dépassant pas les 20 mm dans la région de Djanet «réduit les chances de régénération in situ» de cet arbre tassilien qui plus que jamais «a besoin d'irrigation». Hors habitat naturel, «le recours à des techniques de germination en laboratoire reste à ce jour la seule possibilité de perpétuer l'espèce», affirme-t-elle à l'APS. De fait, 16 cyprès, cultivés in vitro par des

botanistes tchèques, ont été récemment réintroduits en Algérie : 11 pour être plantés dans la région d'Illizi (Tassili) et le reste des jeunes pousses à Alger, dont deux individus au Jardin d'essai du Hamma. Cette opération est le fruit d'une coopération entre l'Office national du Parc du Tassili N'Ajjer et le Jardin botanique de l'université Charles de Prague (Tchéquie).

Plan d'urgence et stations d'acclimatation

Hamida Diaf, ingénieure à l'Ann (Agence nationale de conservation de la nature, unité de Laghouat), pointe du doigt le «tourisme anarchique» et la main de l'homme, «responsables» de la raréfaction du cyprès du Tassili et de l'accélération de son dépérissement. Son propos est appuyé par M^{me} Abdoun qui préconise un «accompagnement des excursions dans le plateau du Tassili, alliant activité touristique et respect de la biodiversité». Pour éviter le déboisement du cyprès – même si l'espèce utilisée comme bois combustible est d'un rendement énergétique faible, précise-t-elle –, la spécialiste

juge nécessaire la plantation d'autres espèces à usage combustible, à l'image de l'acacia, pour les besoins domestiques des nomades du Tassili. Et pour mettre à l'abri les derniers individus survivants et prendre en charge la multiplication du cyprès du Tassili, elle recommande un plan d'urgence, dédié à la régénération de l'espèce «par des procédés scientifiques et techniques avérés». A propos de la régénération ex situ, l'ingénieure de l'Ann insiste sur la création de stations d'acclimatation et de suivi des espèces en difficulté, à l'exemple du cyprès du Tassili, du pistachier de l'Atlas, du sapin de Numidie et du cèdre de l'Atlas. Même souci pour le directeur général du Jardin d'essai d'El Hamma, Abdelkrim Boulahia, qui fait savoir que son établissement reste dépourvu d'un laboratoire de reproduction in vitro, alors même que l'inventaire et la préservation de la flore algérienne entrent dans ses missions scientifiques. Avec le sapin de Numidie, l'autre conifère à caractère endémique, le cyprès du Tassili a pour seule patrie l'Algérie.

Hasna B.

Le P-dg de Sonatrach :

«Les nouvelles batailles : sécurité et transition énergétique»

■ Les nouvelles batailles à mener dans le domaine des hydrocarbures consistent en la réalisation de la sécurité et la transition énergétique en Algérie, a affirmé, lundi à Hassi Messaoud, le président-directeur général (P-dg) de la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach), Toufik Hakkar.

Par Hacène B.

Lors d'une rencontre de travail avec les travailleurs, les cadres et les syndicalistes de Sonatrach, sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs Algériens (Ugta) (1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (1971), M. Hakkar a précisé que la célébration de cet anniversaire se tient sous le slogan «De la nationalisation des hydrocarbures à la sécurisation des ressources énergétiques en Algérie». Il a déclaré, dans ce cadre, que «nous vivons des mutations mondiales importantes liées essentiellement à "la géopolitique de la transition énergétique" et les rôles actifs des pôles montants dans les domaines des énergies non conventionnelles, nouvelles et renouvelables, ce qui nous interpelle, a-t-il dit, à évoquer le courage des ingénieurs et techniciens ayant mené la bataille de l'Algérie pour la nationalisation des hydrocarbures pour s'inspirer de leur courage dans nos nouvelles batailles de sécurisation et la valorisation de nos ressources». Les nouvelles batailles pour le renforcement de la sécurité énergétique en Algérie nécessitent l'élément de «la veille stratégique» dont les héros d'hier ont montré dans leur combat de nationalisation des hydrocarbures, consistant, a-t-il dit, «en la vigilance, la planification et la réunion des éléments de la réussite calmement et discrètement», rappelant que «la décision était une surprise, mais la maîtrise de l'Algérie de ces éléments a fait la différence dans la bataille et a permis de réussir et d'instaurer la souveraineté sur les ressources». La réalisation d'une transition énergétique souple et sécurisée requiert l'utilisation de «nos capitaux et forces cumulées durant les périodes de nationalisation pour entamer une véritable transition vers la sécurisation des ressources énergétiques et à œuvrer



Le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar

P.D.G. R.

sérieusement à valoriser ces ressources au profit de la communauté nationale», a ajouté le P-dg de Sonatrach. A ce propos, M. Hakkar a réitéré son engagement à œuvrer pour «remporter les grands et principaux enjeux de la compagnie», à savoir l'enjeu de la ressource humaine, celui de l'extension de la recherche et de l'exploration mais également la multiplication des opérations à travers l'ensemble de l'espace géographique algérien. Il s'agit également, a-t-il ajouté, de poursuivre la mission principale, celle de garantir et renforcer la sécurité énergétique à long terme, honorer ses engagements vis-à-vis du marché national pour satisfaire les besoins croissants, sans négliger ses engagements avec les étrangers. Estimant que la valorisation des ressources brutes à travers le développement des chaînes d'industrie de transformation dans les domaines de raffineries ou de pétrochimie est un autre enjeu à relever, il a exprimé sa conviction quant à «la réussite ensemble à la faveur de la conjugaison des efforts pour la concrétisation de tous les objectifs tracés». M. Hakkar a rappelé que la célébra-

tion du 49^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures se veut une deuxième victoire de l'Algérie dans la bataille pétrolière qui était le «Premier novembre économique», ainsi qualifiée par le défunt Président Houari Boumediene lors de son discours historique du 24 février 1971. «La détermination des compétences algériennes a permis la continuité de la production et le maintien du secteur de l'énergie algérien debout et résilient», a-t-il dit, rappelant la conjugaison des efforts algériens dans plusieurs secteurs pour parachever le processus de réussite de la nationalisation. Il a affirmé, dans ce cadre, que la décision de nationalisation a renforcé l'indépendance de l'Algérie au double plan économique et celui du développement et lui a permis d'asseoir sa souveraineté sur ses richesses minières, ajoutant que la décision a été suivie après 46 jours seulement par une ordonnance présidentielle du 11 avril 1971 portant promulgation de la loi sur les hydrocarbures qui a fixé le cadre régissant les activités des sociétés étrangères en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures.

Abordant la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le P-dg de Sonatrach a souligné que cette loi «garantit un cadre légal et organisationnel stable, clair et transparent, à même de valoriser notre atout historique dans le domaine de partenariat fructueux qui a permis à la Sonatrach de réaliser des résultats positifs». «La nouvelle loi sur les hydrocarbures permettra de hisser Sonatrach à des niveaux fructueux lui permettant d'aller de l'avant en matière de renouvellement de nos réserves pétrolières et gazières et de contribuer à la diversification et au développement de nos projets, notamment inhérents à l'industrie manufacturière», a ajouté M. Hakkar. Le même responsable a indiqué que la démarche de sécurisation et de valorisation des ressources énergétiques de l'Algérie commande de passer en revue le contexte ayant prévalu lors de la nationalisation des hydrocarbures (depuis un demi siècle), en ce sens, poursuit le P-dg de Sonatrach, que le contexte dans ce temps marquait le début de changements profonds dans la géopolitique énergétique, et la décision de l'Algérie a eu un

impact mondial et des répercussions décisives sur l'avenir des marchés pétroliers. Il a ajouté que l'Algérie a ouvert, à la faveur de sa décision historique, cette voie de nationalisation aux pays frères et amis tels que la Libye, l'Irak, le Venezuela et autres, soulignant que l'Algérie a joué des rôles dans le renforcement des efforts de l'Opep et ses partenaires dans la démarche de rééquilibrage du marché de pétrole brut. M. Hakkar a également rappelé le succès réalisé par l'Algérie en arbitrant, en septembre 2016, la rencontre historique ayant abouti à l'accord de plafonnement de la production et la naissance du processus d'Alger. A souligner que cette rencontre, marquée par la distinction de plusieurs travailleurs et filiales de Sonatrach, a été rehaussée par la présence de plusieurs ministres, à leur tête le ministre de l'Intérieur, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, et du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, ainsi que du secrétaire général de l'Ugta, Salim Labatcha.

H. B./APS

Transition énergétique

Objectif : 16 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait état, lundi à Hassi Messaoud, d'une stratégie nationale pour une transition énergétique fluide visant à développer et à porter la production des énergies renouvelables à 16 000 mégawatts à l'horizon 2035. Dans son allocution, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de nationalisation des hydrocarbures et de création de l'Ugta, M. Djerad a affirmé que cette stratégie, qui vise la production de 4 000

mégawatts à l'horizon 2024 et de 16 000 mégawatts à l'horizon 2035, permettra une économie de près de 240 milliards m³ de gaz naturel, outre un développement efficient du tissu des petites et moyennes entreprises (PME), spécialisées dans la fabrication des composants des énergies renouvelables. Le Premier ministre a présidé, lundi, à Hassi Messaoud (W. Ouargla), les festivités commémorant le double anniversaire de création de l'Ugta et de nationali-

sation des hydrocarbures. M. Djerad a mis en avant, dans ce sens, l'impératif de continuer à encourager l'industrie pétrochimique, en plein essor, en vue de valoriser la production nationale d'hydrocarbures, de répondre à la demande nationale en dérivés pétroliers et de s'orienter vers l'exportation. «S'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et aller vers les énergies renouvelables n'est plus un choix pour le gouvernement, mais une nécessité

impérieuse, vu les fluctuations des cours du pétrole», a-t-il souligné. Soulignant que l'Algérie «possède un énorme potentiel en énergie solaire qui lui permet d'être pionnier dans la production de ce type d'énergie propre», M. Djerad a précisé que «c'est là la nouvelle orientation économique adoptée pour sortir de la dépendance absolue à la rente pétrolière». En matière de renouveau économique, le Premier ministre a mis l'accent sur l'impératif de dévelop-

per l'agriculture, l'industrie, la pétrochimie, le tourisme et l'économie de la connaissance et tous les secteurs générateurs de richesses. «en tant que seul moyen pour faire face aux défis qui nous sont imposés». «Le gouvernement est résolu à aller de l'avant pour relever ces défis, fort en cela de l'histoire de lutte du peuple algérien, de la mobilisation des travailleurs, du génie des chercheurs et de l'ambition de la jeunesse», a-t-il assuré.

Halim Y.

Tizi-Ouzou

Dégel d'un programme d'électrification au profit de plus de 1 500 foyers

■ Un programme de raccordement de plus de 1 500 foyers au réseau électrique inscrit en 2015 au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, différé suite à la situation financière difficile du pays, a été dégelé cette année, a indiqué, lundi, le wali, Mahmoud Djamaa.

Par Alya H.

Dans une déclaration à la presse en marge de la célébration du 49^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, organisée par la direction de distribution d'électricité et de gaz de Tizi-Ouzou au Centre de loisirs scientifiques (CLS), M. Djamaa a expliqué que ce programme dégelé est d'une consistance globale de 100 km.

Par ailleurs et afin de répondre aux besoins en électrification exprimés dans le cadre de l'extension du tissu urbain et qui sont estimés à environ 20 000

foyers, la wilaya a saisi le ministère de l'Énergie pour l'inscription d'un programme qui permettra de prendre en charge ces besoins additionnels, a ajouté le wali qui a observé que le taux d'électrification de la wilaya avoisine les 99 %. Concernant le raccordement au réseau de gaz naturel qui a atteint un taux de 87 %, le wali a rappelé le dégel du projet du gazoduc 16 pouces qui permettra d'alimenter en cette énergie les trois communes restantes de la wilaya non encore raccordées au réseau de gaz naturel qui sont Akerrou, Ait Chafaa et Zekri pour un total de 7 080 foyers, et qui a été lancé



en novembre dernier. Lors de la cérémonie organisée au CLS, la direction de distribution d'électri-

cité et de gaz de Tizi-Ouzou a honoré 31 travailleurs de cette entreprise ayant entre 15 et 35

ans d'exercice et a rendu hommage à quatre retraités.

A. H./APS

Bordj Badji-Mokhtar

D'importantes décisions pour accompagner l'activité pastorale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Cherif Omari, a fait état, lundi à Bordj Badji Mokhtar (800 km au sud d'Adrar), d'importantes décisions pour accompagner et soutenir l'activité pastorale dans cette région frontalière.

S'exprimant en marge de l'inauguration de la 24^e édition de la fête du dromadaire, le ministre a annoncé la création d'un abattoir moderne dans la région, doté d'équipements modernes et répondant aux normes d'hygiène sanitaire.

Conduisant une délégation comprenant le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, et les ministres délégués chargés de l'Agriculture saharienne et de montagne et de l'Environnement saharien, Cherif Omari a fait part du renforcement de cette démarche par la relance des initiatives d'investissement dans des laiteries valorisant les

valeurs nutritionnelles du lait de chamelle et dérivés.

Dans le même sillage, le ministre a mis en service un point de vente d'orge, relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) à Adrar, à l'effet de rapprocher les prestations de distribution d'aliments de bétail des éleveurs.

Il a saisi l'opportunité pour procéder à une remise symbolique de décisions de soutien à des professionnels de l'activité pastorale. L'ouverture de ce point de vente intervient en concrétisation des engagements pris par le ministère envers les éleveurs, a affirmé M. Omari, précisant qu'il constituera un appui logistique pour la distribution d'intrants de production dans la région et contribuera au renforcement de l'agriculture saharienne à travers la collecte des récoltes et l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs.

Accompagné également de cadres centraux du secteur, à

l'instar du directeur général de l'Office national algérien des céréales et du directeur des services vétérinaires pour s'enquérir de la richesse animale que recèle la région, Mohamed Cherif Omari a fait état aussi d'un plan d'action pour couvrir les zones pastorales en points d'abreuvement.

Ceci, a-t-il dit, en plus de structurer les éleveurs et les organiser dans le cadre de la filière nationale d'élevage camelin, de sorte à leur assurer l'accompagnement et de booster les activités sous-tendues par le souci d'un développement durable et équilibré figurant parmi les centres d'intérêt des pouvoirs publics. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a procédé, à Bordj Badji Mokhtar, à l'inauguration de la 24^e édition de la fête annuelle du dromadaire, à travers une exposition d'articles d'artisanat traditionnel dans des khaima (tentes traditionnelles)

dressées à l'entrée de la ville, ainsi qu'une exposition de camélidés, bovidés et d'ovins montrant la richesse animale que recèle la région. De son côté, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mermouri, a indiqué que son département œuvrait à la promotion de l'activité pastorale en renforçant la dimension touristique de cette manifestation et en valorisant les produits dérivés de l'activité de l'élevage camelin, dont le cuir et les poils, des matières premières pour l'artisanat traditionnel.

Ceci, en plus de l'accompagnement du travail familial lié à cette branche et développé notamment par la femme au foyer, de sorte à procurer des sources de revenus à la famille productive et à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat, a-t-il ajouté.

En marge de cette manifestation socio-économique et culturelle, la délégation ministérielle a inspecté un projet de centrale

électrique solaire de 10 mégawatts ainsi qu'une centrale diesel de 42 mégawatts où l'accent a été mis sur le parachèvement de l'ensemble des projets d'énergie électrique avant le mois de ramadhan, afin d'assurer une stabilité du réseau de distribution électrique.

O. N.

Oum El Bouaghi 60 foyers raccordés au gaz naturel dans la mechta Ain Bensalim à Ain Fakroun

SOIXANTE FOYERS de la mechta Ain Bensalim à Ain Fakroun (wilaya d'Oum El Bouaghi) ont été raccordés lundi au réseau de gaz naturel. L'opération de mise en service du gaz naturel au profit de ces foyers a eu lieu en présence du wali, Zineddine Tibourtine, qui a assisté à un exposé sur le programme d'approvisionnement des habitants de la wilaya au gaz naturel, et donné des instructions pour le raccordement au gaz «dans les meilleurs délais» de régions enclavées à travers la wilaya, comme Sidi Ounis à Ain Fakroun.

Le raccordement de la mechta Ain Bensalim à l'aide d'un linéaire de 6,6 km a nécessité un investissement de plus de 27 millions DA puisé de la Caisse de solidarité des collectivités locales, a-t-on indiqué. Plusieurs foyers des localités El Malah, dans la commune Ksar Sbihi, et Safel Labhir, dans la commune de R'hia, seront raccordés «en mars prochain» au réseau de gaz naturel, a-t-on annoncé.

R. R.

Batna

116 km de fibre optique seront déployés en 2020 dans les zones enclavées

Au total, 116 km de fibre optique seront déployés en 2020 à travers les zones enclavées de la wilaya de Batna, a affirmé, lundi à l'APS, le chargé de communication de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, Hichem Ayadi.

«Cette opération s'inscrit dans le cadre des objectifs tracés par Algérie Télécom pour l'exercice 2020, visant essentiellement le désenclavement de ces régions et le rapprochement et l'amélioration des services», a précisé ce responsable. Une opération de raccordement à la fibre optique de 3 communes (Kimmel, Larbaâ et Hidoussa) sur les 61 que compte la wilaya tire à sa fin, a souli-

gné le même responsable, précisant qu'avec cette opération toutes les communes de la wilaya seront couvertes par le réseau de la fibre optique.

A la fin de l'année 2019, pas moins de 58 communes ont été raccordées au réseau de la fibre optique, a encore souligné M. Ayadi, faisant état de la pose, durant cette même période, de plus de 229,99 km de fibre optique, portant ainsi la longueur de la boucle au niveau local à plus de 1 366,97 km.

Le raccordement à la fibre optique avec 5 wilayas (Batna-Biskra), (Batna-Khenchela), (Batna-Constantine), (Batna-Oum El

Bouaghi) et (Batna-Sétif) via la technique backbone sur un linéaire de 582 km a contribué, par ailleurs, à l'amélioration du service offert aux clients issus des régions lointaines, a-t-il indiqué. La généralisation de cette technique à travers la wilaya a permis le raccordement de 141 bureaux de poste dans diverses communes en attendant le raccordement incessamment de 5 autres bureaux de poste, a fait savoir le même responsable.

Durant l'année 2019, Algérie Télécom de Batna a mis en service 242 équipements, permettant à 114 300 clients de bénéficier des services Idoom fixe et Idoom ADSL.

O. N.

Libye

«Projet d'accord» de cessez-le-feu entre les belligérants

■ Les belligérants libyens, en pourparlers à Genève, ont élaboré un «projet d'accord de cessez-le-feu» qui doit permettre aux Nations unies de surveiller «le retour sûr des civils dans leurs zones», a annoncé l'ONU lundi.

Par Ihsane D.

«Les deux parties ont convenu de présenter le projet d'accord à leurs dirigeants respectifs pour de nouvelles consultations et de se réunir à nouveau le mois prochain pour reprendre les discussions», a indiqué la mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) dans un communiqué.

Elles devront ensuite finaliser l'arrangement en préparant les «comités chargés de l'application», a précisé la même source, au lendemain de la fin du deuxième cycle de pourparlers militaires engagés dans le cadre de la Commission militaire conjointe (5+5).

Si l'accord est validé par les deux camps, la Manul sera chargée de surveiller le cessez-le-feu avec la Commission militaire conjointe (JMC), constituée de dix hauts responsables militaires – cinq pour chaque camp, le Gouvernement d'union nationale (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj, reconnu par l'ONU et basé à Tripoli, et le maréchal Khalifa Haftar dans l'Est. Le JMC était réuni jusqu'à dimanche passé à Genève.

Un cessez-le-feu a été conclu en janvier, mais la trêve a été régulièrement violée.

Lundi, la Manul a renouvelé son appel aux deux parties pour qu'elles respectent pleinement la trêve actuelle et la protection de la population civile, des biens et des infrastructures vitales.

Les pourparlers militaires sont un des trois volets du dialogue inter-libyen mené par l'ONU, les deux autres étant politique et économique, sur notamment la répartition des richesses du pays. Deux réunions économiques ont déjà eu lieu ces dernières semaines à Tunis et au Caire.

Le dialogue politique, qui doit quant à lui démarrer aujourd'hui, doit inclure des représentants des deux camps libyens et des personnalités invitées par l'émissaire de l'ONU, Ghassan Salamé.

L'agenda de ces discussions à Genève «sera inspiré de la grande conférence nationale que nous tentons de faire l'année dernière si la guerre n'avait pas éclaté», a indiqué récemment M. Salamé.

Règlement de la crise libyenne : une réunion ministérielle mi-mars en Allemagne

Les ministres des Affaires étrangères des pays engagés dans la recherche d'une solution à la crise en Libye devraient se réunir à nouveau mi-mars en Allemagne pour soutenir les efforts en cours pour une réconciliation inter-libyenne, selon une

récente déclaration du chef de la diplomatie allemande Heiko Maas, cité par les médias locaux.

Pour donner une chance au processus de paix, il est essentiel que des représentants du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) de Fayez Serraj, basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, et ceux du maréchal Khalifa Haftar, se rencontrent «dans les prochains jours», a indiqué M. Maas à la chaîne ZDF.

M. Maas a ajouté que tous les ministres des Affaires étrangères ayant participé à la Conférence internationale sur la Libye, qui s'était tenue le 19 janvier à Berlin, se rencontreront à nouveau à la mi-mars.

Il a aussi assuré que le gouvernement allemand mène des «consultations» sur ce qui peut être fait par l'Union européenne par le biais de sa mission en Libye pour que l'embargo sur les armes à destination de ce pays soit «efficace».

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 12 février une résolution approuvant les conclusions de la Conférence internationale sur la Libye qui s'était tenue le 19 janvier dernier à Berlin, sous les auspices des Nations unies, avec la participation de plusieurs pays dont notamment l'Algérie, la Russie, la Turquie, les Etats-Unis, ainsi que les secrétaires généraux de l'ONU et de la Ligue arabe.

La résolution 2510, du Conseil de sécurité, note que le résultat de la Conférence de



Berlin visant à soutenir les efforts de réconciliation en Libye, représente «un élément important d'une solution globale» à la situation dans le pays en crise depuis 2011.

Les participants à la Conférence de Berlin, y compris les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, sont convenus de respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye par le Conseil de sécurité et d'œuvrer dans les domaines militaire, économique et politique à la paix en Libye.

La résolution condamne les cas de transgression de la trêve et exige que les parties en Libye s'engagent à un cessez-le-feu durable.

La résolution se félicite aussi de la nomination de représentants à la Commission militaire mixte 5+5 du gouvernement reconnu par l'ONU à Tripoli et de l'Armée nationale libyenne (ANL), basée dans l'est du pays, et appelle à la poursuite des réunions de la Commission afin de convenir d'un cessez-le-feu permanent, comprenant le mandat d'un mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu, la séparation des forces, les mesures de confiance et la création de groupes de travail associés soutenus par l'ONU.

Un tel cessez-le-feu n'est, toutefois, pas une «pré-condition» au début du dialogue politique inter-libyen qui doit démarrer

aujourd'hui à Genève, selon l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé.

Ces discussions doivent se tenir alors que le président du GNA, Fayez al-Sarraj, était attendu lundi 24 février à Genève, à l'ouverture du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

Toujours à Genève, les réunions du Comité militaire libyen visant à aboutir à un cessez-le-feu durable en Libye ont repris jeudi dernier à Genève (Suisse), a fait savoir un porte-parole de l'ONU. Les discussions se tiennent sous les auspices des Nations unies représentées par Ghassan Salamé.

I. D./APS

Tunisie/Gouvernement

Fakhfakh s'assure de la cohésion au sein de son équipe

Le Chef du gouvernement tunisien désigné, Elyès Fakhfakh, s'emploie, à deux jours du vote de confiance au Parlement, à s'assurer de la cohésion et de l'entente entre les membres de son gouvernement, deux conditions-clés pour la réussite du nouvel exécutif, selon les observateurs.

La diversité dans les tendances politiques des membres du gouvernement et la méfiance que nourrit la plupart des formations politiques à l'endroit du parti Ennahdha, majoritaire au sein du Parlement, et disposant du plus grand nombre de portefeuilles (6/32) dans l'équipe Fakhfakh «doivent être maîtrisés pour prétendre à une bonne entame du travail du gouvernement», ont estimé des analystes cités par des médias locaux.

«Les manœuvres du mouvement Ennahdha sont à l'origine du retard mis jusqu'ici dans la formation du gouvernement, soit plus de trois mois», soulignent des médias tunisiens parus lundi, rappelant les préalables qu'Ennahdha ne cessait d'exiger depuis les élections du 6 octobre dernier pour voter la confiance au gouvernement, à l'image de son aspiration à prendre des ministères régaliens et d'exclure tantôt certaines formations politiques à l'instar de Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) deuxième force politique.

L'histoire retiendra, affirment-on, que c'est grâce à l'intervention «musclée» du président

de la République, Kaïes Saïed, menaçant de dissoudre le Parlement que le parti Ennahdha a accepté de «tempérer ses ardeurs».

Dans ce sens, Elyès Fakhfakh a insisté, dimanche, sur l'importance de «la cohésion et l'entente entre les membres de son gouvernement issus de différentes formations politiques», mettant en relief l'impératif d'un consensus sur un «contrat gouvernemental».

«Au cours de la réunion, M. Fakhfakh s'est félicité d'emblée de la présence de personnalités indépendantes et de dirigeants de partis politiques dans la composition de son gouvernement», a indiqué son bureau dans un communiqué.

Selon la même source, M. Fakhfakh a donné ensuite un aperçu sur son plan d'action gouvernemental, ainsi que sa feuille de route établie pour assurer plus d'efficacité au niveau du rôle et du rendement du gouvernement, soulignant l'importance du «contrat gouvernemental qui constitue la plateforme autour de laquelle est formée cette coalition gouvernementale».

Il a rappelé les critères sur lesquels il s'est appuyé pour choisir les membres de son gouvernement, citant entre autres «la compétence, la crédibilité, l'intégrité et la volonté de servir le pays».

Dans la même optique, Elyès Fakhfakh avait rencontré jeudi dernier les présidents

des groupes parlementaires d'Ennahdha, Courant Démocrate (Attayar), Mouvement Echaab, Tahya Tounes, Réforme nationale et Al-Mostaqbal.

Le Chef du gouvernement désigné a rencontré aussi vendredi, selon les mêmes sources, le président du parti Qalb Tounes, Nabil Qaroui, dont la formation a été exclue du futur cabinet.

M. Qaroui, qui a rappelé que son premier grand souci reste l'avenir des Tunisiens, n'a pas omis de faire, toutefois, part de certaines divergences dans les points de vue avec le Chef du gouvernement.

Le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple tiendra, aujourd'hui mercredi 26 février 2020, une séance plénière consacrée au vote de confiance au nouveau gouvernement proposé.

Dans ce contexte, des médias avancent que le vote de confiance au gouvernement Fakhfakh est quasi-assuré. Les 109 voix sur les 217 nécessaires pour son vote seront largement acquises tant les formations politiques le soutenant comptabilisent quelque 121 voix. Il s'agit d'Ennahdha avec (54 élus), de Courant démocrate (22 élus), Mouvement Echâab (15 élus), Mouvement Tahya Tounes (14 députés), le bloc de la réforme nationale (16 élus).

Hani Y.



Allemagne

Une voiture fonce dans un défilé de carnaval, 30 blessés

■ Une trentaine de personnes, parmi lesquelles des enfants, ont été blessées lundi lorsqu'une voiture a foncé dans un défilé de carnaval dans le centre de l'Allemagne, ont annoncé les autorités qui privilégient l'acte volontaire sans mobile politique.

Par Rosa C.

Parmi les victimes figurent plusieurs personnes grièvement blessées et qui ont été transférées dans les hôpitaux proches de Volkmarssen, la commune de l'État régional de Hesse où les faits se sont déroulés, a indiqué le parquet général de Francfort. Le chef de la police de Francfort a évoqué, selon l'agence allemande dpa, 7 personnes grièvement touchées. La chancelière Angela Merkel a indiqué que ses pensées étaient avec les familles des victimes et souhaité à ces dernières «un rétablissement complet et rapide», selon un tweet de son porte-parole. Le conducteur du véhicule, qui a lui-même été blessé, «a été arrêté», selon le parquet général. Il s'agit d'un Allemand de 29 ans originaire de cette

commune de moins de 7.000 habitants. Il n'était toutefois pas en état d'être interrogé en raison de ses blessures et a reçu des soins médicaux. La justice a annoncé l'ouverture d'une enquête pour «tentative de meurtre». Le parquet fédéral anti-terroriste ne s'est pas saisi, signe que les autorités privilégient pour l'heure la piste d'un acte volontaire mais pas d'un attentat. «Nous enquêtons dans toutes les directions», a ajouté le parquet dans un communiqué, précisant ne pas pouvoir donner d'indications à l'heure actuelle sur les motivations du suspect. Selon Der Spiegel, le conducteur était «en état d'ébriété avancé» au moment des faits. La police a dans la foulée annoncé sur Twitter l'annulation «par mesure de précaution» de tous les défilés de carnaval dans l'État régional de Hesse. Ils se poursuivent

en revanche dans le grand État voisin de Rhénanie du Nord-Westphalie, cœur des célébrations. Selon des médias locaux, un break Mercedes gris métallisé a foncé dans la foule à Volkmarssen, près de Kassel, vers 14h45 locales (13h45 GMT). Des témoins interrogés par le quotidien régional Frankfurter Rundschau ont eu l'impression que le suspect visait particulièrement les enfants après avoir foncé à plein gaz dans la foule et poursuivi sa course sur une trentaine de mètres. Une partie de l'Allemagne célèbre le «Lundi des roses», le point culminant des festivités du carnaval et qui réunit des centaines de milliers de personnes dans les rues. De nombreuses victimes gisaient au sol et ont été prises en charge par des équipes de secours déployées en masse. Des photos publiées par les médias montraient une voiture Mercedes arrêtée devant l'entrée d'un parking de supermarché. De nombreux véhicules de police et des



PH. > D. R.

pompiers ont investi les alentours de ce supermarché. Le maire de la commune, Hartmut Linnekugel, a fait part de son désarroi. «Nous sommes tous choqués», a-t-il dit cité par dpa. L'origine des faits n'est pas encore établie mais ils interviennent dans un contexte tendu en Allemagne, en particulier dans cet État de Hesse frappé mercredi dernier par une double fusillade raciste qui a fait neuf morts à Hanau. Les autorités alle-

mandes sont sur le qui-vive concernant la menace islamiste, particulièrement depuis un attentat au camion-bélier revendiqué par le groupe État islamique qui avait fait 12 morts en décembre 2016 à Berlin. Mais la menace d'un terrorisme d'extrême droite inquiète tout autant, avec le meurtre d'un élu allemand pro-migrants en juin 2019, puis une attaque visant une synagogue de Halle en octobre 2019, et enfin l'attentat de Hanau.

R. C.



Commentaire

Socialiste

Par Fouzia Mahmoudi

Lors de la campagne des primaires républicaine aux États-Unis en 2016, la direction du parti conservateur avait fait tout son possible pour éviter une victoire de Donald Trump. Les dirigeants, mais également de nombreux cadres et figures importantes du parti, avaient pris position et avaient même annoncé qu'ils se refusaient à voter pour le candidat milliardaire. Aujourd'hui, le même insolite scénario semble sur le point de se reproduire mais au sein du Parti démocrate cette fois-ci, même si l'on imagine mal que la direction du parti libéral prenne une décision aussi drastique à l'endroit de Bernie Sanders, le candidat favori des électeurs. L'ascension de Sanders révèle aussi les fractures du Parti démocrate, où aucun candidat modéré ne parvient pour l'instant à rivaliser avec lui. Elle suscite aussi des inquiétudes sur la capacité de Sanders à rassembler largement pour vaincre Donald Trump en novembre. Le président républicain lui a du reste adressé dimanche ses félicitations pour sa «grande victoire», avant de s'envoler pour une visite en Inde. Trois centristes sont lancés à la poursuite du sénateur socialiste, qui prône un système d'assurance maladie entièrement public et la gratuité des études universitaires. Un temps favori, Joe Biden semble requinqué par sa deuxième place dans le Nevada, après deux échecs dans l'Iowa et le New Hampshire. Il pense disposer d'une coalition pour gagner grâce à sa popularité auprès des électeurs noirs qui seront déterminants samedi prochain lors de la primaire de Caroline du Sud. Biden y espère une victoire qui le relancerait avant le «Super Tuesday». A 38 ans, le benjamin de la course, Pete Buttigieg, a adopté, lui, une stratégie plus agressive contre Bernie Sanders. L'ancien maire de South Bend, dans l'Indiana, a vivement mis en garde contre le risque de choisir un socialiste pour qui le capitalisme est «à l'origine de tous les maux». «Le sénateur Sanders croit en une révolution idéologique inflexible, qui oublie la plupart des démocrates, sans parler de la plupart des Américains», a-t-il lancé. Le milliardaire Michael Bloomberg fait une analyse semblable. Pour lui, Bernie Sanders n'a aucune chance contre Donald Trump. L'ancien maire de New York a fait le pari de délaissier les premières primaires démocrates qui apportent un nombre faible de délégués pour l'investiture et de concentrer ses efforts sur le «Super Tuesday», lorsque voteront de grands États comme la Californie et le Texas. «Nous allons avoir besoin des indépendants et des républicains pour battre Trump», a martelé son équipe de campagne. Le choix de Bernie Sanders pour défier Donald Trump serait une «erreur fatale», a-t-elle ajouté. Reste que la décision reste du côté des électeurs qui ont le pouvoir de choisir leur représentant pour novembre 2020 et qu'en 2016 personne ne pensait que Donald Trump pourrait rivaliser et encore moins battre Hillary Clinton à l'élection présidentielle. F. M.

Elections

Les prétendants à l'après-Merkel sortent du bois

Trois poids lourds du parti conservateur allemand ont officialisé hier leur candidature pour diriger cette formation en pleine crise, lançant la course pour remplacer Angela Merkel à la chancellerie à l'horizon 2021. Il s'agit d'une part de Friedrich Merz, un ennemi de longue date de la chancelière allemande, partisan d'un coup de barre à droite de ce parti, qui a dominé la vie politique nationale depuis plus de 70 ans, pour contrer l'essor de l'extrême droite. Cet avocat d'affaires de 64 ans au ton cassant a annoncé pour la fin de matinée une conférence de presse afin de présenter sa candidature à la tête de l'Union démocrate-chrétienne (CDU). Il se dit «très motivé». L'homme avait été écarté au début des années 2000 de la tête du parti par une certaine... Angela Merkel et ne l'a depuis jamais digéré. Il a récemment qualifié de «défaillant» le leadership de la chancellerie, au pouvoir depuis 15 ans, l'accusant d'immobilisme. Il devra affronter un «ticket» comprenant un baron régional CDU modéré, Armin Laschet, partisan de la continuité avec le cap centriste d'Angela Merkel, et l'étoile montante du parti, Jens Spahn, 39 ans, favorable pour sa part à une inflexion à droite du mouvement. Les deux hommes ont fait hier acte de candidature. Le parti «traverse la plus grave crise de son histoire», a lancé Jens Spahn dans un plaidoyer en forme de règlement de

comptes avec les années Merkel. «Si nous continuons comme cela, nous risquons notre avenir en tant que grand parti», a-t-il dit. Et «je ne veux pas qu'Angela Merkel reste dans l'histoire comme la dernière chancellerie CDU» en Allemagne. Dimanche, le mouvement démocrate-chrétien a subi une déroute lors d'élections locales à Hambourg, n'arrivant qu'en troisième position avec 11,2% des voix, loin derrière les sociaux-démocrates et les Verts. A ce trio de candidats s'ajoute un autre centriste, Norbert Röttgen, écarté il y a quelques années du gouvernement par la chancellerie et qui lui aussi a une revanche personnelle à prendre. L'ouverture de ce bal des prétendants, pour prendre la succession d'Angela Merkel au plus tard fin 2021 lors des prochaines élections législatives, a été accélérée par la crise que traverse le mouvement. La CDU enchaîne les revers électoraux et s'effrite dans les intentions de vote nationales, concurrencée d'un côté par l'extrême droite de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) et au centre par les écologistes en plein essor. Le parti apparaît depuis des mois désorienté, sans direction et à la recherche d'une ligne cohérente à mesure que le crépuscule de l'ère Merkel se précise. Les tiraillements internes ont atteint leur paroxysme au sujet de la question d'alliances avec l'extrême droite ou l'extrême gauche.

Les élus locaux CDU de la région de Thuringe ont d'abord opté pour la première option, avant de choisir la deuxième, provoquant une levée de boucliers car ces rapprochements brisent des tabous politiques dans l'Allemagne d'après-guerre. L'affaire a déjà poussé l'actuelle présidente du parti, Annegret Kramp-Karrenbauer, surnommée AKK, à démissionner et ouvrir la course à la succession d'Angela Merkel. L'élection du prochain président par les délégués du parti est prévue le 25 avril lors d'un congrès extraordinaire à Berlin. Elle s'annonce comme une nouvelle confrontation fratricide, comme celle qui avait vu AKK difficilement élue fin 2018. Contestée d'entrée et peu populaire, elle a fini par jeter l'éponge un peu plus d'un an plus tard. Une chose est établie: le futur dirigeant du parti sera aussi son candidat à la chancellerie lors des élections législatives. Le choix du futur président de parti «constituera un signal clair pour la candidature à la chancellerie», selon AKK, «la question sera ensuite réglée», a-t-elle ajouté.

Quoiqu'il arrive, la dernière année et demi de mandat d'Angela Merkel s'annonce compliquée avec ces manœuvres en coulisses qui risquent d'éclipser le travail du gouvernement. Certains l'invitent même à quitter le pouvoir plus tôt que prévu pour permettre une transition rapide.

Palais des Raïs Bastion 23

L'artisanat d'Alger à l'honneur

■ Des artisans d'Alger exposent depuis dimanche des œuvres représentant la richesse du patrimoine de la capitale. Intitulée «Métiers et artisanat de la ville d'Alger», cette exposition se veut une occasion pour mettre en valeur le patrimoine artisanal de la région et un espace de vente où les artisans peuvent commercialiser leurs produits.

Par Abla Selles

Le public algérois est depuis dimanche en rendez-vous avec le patrimoine et la créativité. C'est dans le cadre d'une exposition organisée au Palais des Raïs, Bastion 23, que des artisans représentant les différents métiers d'Alger exposent leurs œuvres. De la dinanderie d'art, de la céramique, de la peinture sur bois, l'art des bougies ainsi que la distillation de l'eau de rose et des huiles sont exposés au public.

Les artisans participants ont offert un choix très étudié au public. En effet, le visiteur peut trouver des articles purement traditionnels et qui ont une valeur culturelle et historique, puisqu'ils représentent une époque précieuse de l'histoire de notre pays. Ces articles sont généralement acquis par les gens qui connaissent leur valeur. Il ya des objets qui sont recommandés par le public et qui sont traditionnels mais avec une touche moderne. Ces objets ont une valeur culturelle, comme c'est le cas des œuvres en céramique, en cuir, la

miniature, la sculpture sur bois ou encore la fabrication de savon artisanal. Le plus important est que chacune des œuvres exposées raconte La Casbah d'Alger, d'une façon ou autre. Le but majeur de cette exposition qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de La Casbah, qui coïncide avec le 23 février de chaque année, est de mettre en valeur les métiers artisanaux de la région et les faire connaître à la jeunesse. C'est aussi «une occasion pour protéger ces métiers de l'oubli, encourager les artisans à poursuivre leur travail et les transmettre aux futures générations. C'est aussi un espace pour commercialiser leurs produits tout en créant un lien direct avec les clients».

Cet événement, qui se poursuit jusqu'au 27 du mois de février courant, est marqué par la présence d'un public nombreux. «Il y a des gens qui connaissent bien la valeur de nos produits et d'autres qui nous rendent visite par curiosité», déclare un exposant.

A. S.



Renouveau du cinéma algérien

Hadjadj : la libération de l'expression artistique, une priorité

Les membres de la nouvelle Association des producteurs algériens de cinéma (Apac) ont appelé, lundi à Alger, à libérer l'expression artistique en levant les obstacles bureaucratiques qui entravent le développement d'une industrie cinématographique en Algérie.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé à la salle de la Cinémathèque d'Alger, les membres de cette association, présidée par le réalisateur et producteur Belkacem Hadjadj, ont insisté sur la nécessité de «libérer la création et le potentiel des cinéastes» comme «préalable» au développement de cet art.

A ce propos, Belkacem Hadjadj a dénoncé le blocage et l'interdiction de diffusion des

films, qualifiant ces pratiques de «réflexes archaïques» à l'heure où «tout peut se voir sur différents supports», dit-il.

Récemment organisés en association, ces 17 producteurs et réalisateurs regroupés dans l'Apac ont présenté un programme pour le développement du septième art, basé sur «la révision des modes de financement public et privé», «la diffusion et l'exploitation du produit cinématographique», «la formation» et une nouvelle «organisation de la profession».

Les membres de l'Apac proposent de revoir le fonctionnement du Fdatic (Fonds de développement de l'art et de la technique) et de l'industrie cinématographique) et d'en augmenter le

budget, tout en élevant l'exigence de qualité des œuvres éligibles au soutien alloué par ce fonds.

Ils proposent également d'impliquer financièrement les chaînes de télévision et de mettre en place des fonds régionaux de soutien au cinéma.

Concernant la diffusion, les membres de l'Apac, comme Yasmine Chouikh, plaident pour une ouverture de l'investissement privé et l'accompagnement des opérateurs désireux d'investir dans les infrastructures et la distribution. Elle évoque également la formation de gestionnaires de salles de cinéma afin d'aller vers des programmes spéciaux en direction des écoliers, lycéens et étudiants.

Le réalisateur et producteur Djâfar Gacem est revenu, pour sa part, sur les propositions de formation aux différents métiers du cinéma, soumises au ministère de la Culture, mais «restées sans suite», ainsi qu'il l'a affirmé. Parmi ces propositions, l'obligation de «remise à niveau des techniciens» en activité et la création d'un institut supérieur des métiers du cinéma «en jumelage avec de grandes écoles étrangères» et dont il est question depuis une vingtaine d'années, a-t-il rappelé.

L'Apac appelle également à une organisation de la profession, basée sur l'«octroi rigoureux» de la carte professionnelle et à une ouverture sur les producteurs étrangers souhaitant

tourner des films en Algérie, ce qui permettra de générer des retombées financières et de renforcer la formation, assurent-ils.

Concernant la promotion du cinéma algérien à l'étranger, ils recommandent d'assurer un accompagnement logistique aux «productions à haute valeur artistique».

Le programme de l'Apac a été transmis au secrétaire d'Etat chargé de l'industrie cinématographique lors de la rencontre nationale sur le cinéma organisée récemment, a indiqué Belkacem Hadjadj.

L. B.

AGEND'ART

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El-feth (El-Madania, Alger)

Jusqu'au 29 février :

Exposition d'arts plastiques «Diptyme... la connivence se fait art» d'Amel Kamilia Hamidou et Samira Merabet.

Tarif d'entrée : 800 DA.

Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 10 mars :

Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaouni.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Mercredi 26 février à partir de 19h :

L'ambassade du Japon présente un concert de musique traditionnelle par les artistes M^{me} Hara Yoshika et M^{me} Kojima Yuko, membres du groupe Wagaku-Miyabi.

Journées nationales du court métrage amateur

Bouira abrite la 2^e édition

La maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville de Bouira abrite, depuis lundi, la deuxième édition des Journées nationales du court métrage amateur, avec la participation de plusieurs jeunes réalisateurs venus des différentes wilayas du pays, a-t-on constaté.

La deuxième édition se veut un hommage au réalisateur Mohamed Rahal. Plusieurs autres jeunes réalisateurs amateurs issus des wilayas d'Alger, Chlef, Mostaganem, Tindouf, Relizane, Annaba, Béjaïa, Bouira, prennent part à cette manifestation qui se poursuivra

jusqu'au 27 février, a expliqué la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi.

Le coup d'envoi de ces journées nationales a été donné dans la matinée par les autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali, Lekhal Ayat Abdeslam.

Au cours de cette édition, une quinzaine de films courts-métrages, à l'image de «Ayghar Akka», du réalisateur amateur Mokhtari Fatah d'une durée de 21 minutes, seront projetés avant que la commission de jury ne procède à une sélection finale des trois meilleurs films.

«Des prix d'encouragement

seront remis au trois premiers lauréats de cette édition», a précisé M^{me} Chirbi à l'APS. Le réalisateur Lakhdar Ayoub Bouzid est présent à cette édition pour présenter son court-métrage sous le titre «Ithnayn Fi Wahid». Le court métrage «Chiraz», du réalisateur Cherbal Mustapha (Sétif), est aussi présent à cette manifestation. La deuxième édition de ces journées nationales a pour objectif de «promouvoir l'activité cinématographique et d'encourager les jeunes réalisateurs amateurs à développer leurs connaissances dans ce domaine», a souligné la directrice de la mai-

son de la culture Ali-Zaâmoum. Au cours du lancement de ces journées, le jeune réalisateur Mohamed Rahal (Bouira) a été honoré, à l'occasion, par les responsables de la maison de la culture.

«Je suis très content d'avoir été honoré. Je remercie tous les responsables de la maison pour cette action qui va m'encourager à plus de réalisations», a confié M. Rahal à l'APS.

Des expositions dédiées aux portraits et aux photographies de cinéastes et réalisateurs algériens est organisée à l'entrée de l'édifice culturel.



Selon une étude du Centre international des études du sport (CIES)

La Ligue 54^e au classement mondial des championnats les moins violents

LA LIGUE 1 algérienne de football occupe la 54^e place au classement mondial des championnats les plus fair-play, avec une moyenne de 4,32 cartons (0,21 rouge et 4,11 jaunes) par match, suivant une étude de l'Observatoire du football, relevant du Centre international des études du sport (CIES), dont le siège est à Neuchâtel, en Suisse. Une 54^e place «appréciée» par la Fédération algérienne de football (FAF), qui s'est réjouie lundi de «figurer dans la deuxième moitié» d'un classement comportant un total de «92 Ligues», avec des valeurs s'étendant de 2,3 au Japon à 7,0 en Bolivie, au moment où l'Europe affiche des valeurs extrêmes, allant de 3,1 en Norvège à 6,2 en Ukraine. Cette lettre hebdomadaire du CIES a classé en effet les premières divisions de 92 pays du monde selon le nombre moyen de cartons (jaunes et rouges) par match, pendant la saison dernière, complétée jusqu'au 17 février 2020. Cette étude révèle également de grandes différences géogra-

phiques dans le niveau d'agressivité du jeu, puisque huit des dix Ligues présentant le plus grand taux de cartons se trouvent en Amérique latine, à savoir : la Bolivie, l'Uruguay, la Guatemala, le Salvador, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et l'Argentine, alors qu'à l'opposé, trois des cinq Ligues avec le taux le moins élevé de cartons se trouvent en Asie, à savoir : le Japon, le Vietnam et la Corée du Sud. Pour ce qui est des cinq grands championnats européens, appelés communément «Big-Five», les valeurs varient entre 1,0 pour le Borussia Dortmund (Allemagne) et 3,7 pour le FC Bologne (Italie), tandis qu'à l'échelle mondiale, elles se situent entre 0,8 pour le FC Tokyo (Japon) et 4,0 pour les Montevideo Wanderers (Uruguay). L'étude du CIES montre clairement que la Ligue 1 algérienne se rapproche beaucoup plus des Ligues les moins agressives que celles qui le sont, comme la Liga espagnole, la Primeira Liga portugaise ou encore la SüperLig turque.

Boxe/Tournoi pré-olympique (5^e journée) Mordjane (57 kg) sort de la compétition

LE BOXEUR algérien Oussama Mordjane (57 kg) a été éliminé lundi, en huitièmes de finale du tournoi pré-olympique, qui se déroule à la salle Arena de Dakar (Sénégal), après sa défaite devant l'Angolais Pedro Manuel Gomes, aux points. L'élimination de Mordjane intervient après celles concédées par Fatima-Zahra Senouci (57 kg) qui avait été battue en quarts par la Botswanaïse Kenosi Sadie et Sara Kali (69 kg), battue en 8^e de finale des 69 kg, par l'Ivoirienne Sedja Sanogo. Un peu plus tôt, Ichrak Chaib (75 kg) s'était qualifiée pour les demi-finales, en dominant la Congolaise Marie-Joël Mwika, aux points. L'Algérienne sera opposée à la Marocaine Khadija Mardi, pour le compte des demi-finales prévues aujourd'hui. Cette 5^e journée du tournoi pré-olympique de Dakar verra également l'entrée en lice, dans la soirée, de Chemseddine Kramou (69 kg)

qui sera opposé au Ghanéen Jessie Lartey, dans le cadre des huitièmes de finale. Dimanche, quatre pugilistes algériens ont composé leur billet pour les quarts de finale. Il s'agit de Yahia Abdelli (63 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Imane Khelif (60 kg) et Younes Nemouchi (75 kg). Chez les messieurs, les trois premiers valideront leur billet au JO de Tokyo, excepté les catégories de 91 et +91 kg qui verront la qualification des finalistes seulement. Chez les dames, les finalistes seront qualifiées, sauf pour la catégorie des 51 kg où les trois premières valideront leur billet au JO-2020. Le tournoi pré-olympique de Dakar se poursuivra jusqu'au 29 février, en présence de 13 pugilistes algériens (8 messieurs et 5 dames). A la fin du tournoi, 33 boxeurs (22 hommes et 11 femmes) seront qualifiés pour Tokyo-2020.

Cyclisme/ Tour du Rwanda 2020 (2^e étape) Lagab se classe à la 28^e place

LE CYCLISTE algérien Azzedine Lagab, du GS Pétroliers, a terminé à la 28^e place de la deuxième étape de la 12^e édition du Tour international cycliste du Rwanda 2020, courue lundi entre Kigali et Huye sur une distance de 120,5 km. Lagab a franchi la ligne d'arrivée en même temps que le vainqueur, l'Éthiopien Mulu Hailemichael en 3h03:21. La deuxième place est revenue au Colombien Jhonatan Restrepo Valencia, alors que l'Érythréen Biniyam

Ghirmay Hailu a pris la 3^e place. Au classement général, le Kazakh Yevgeniy Fedorov occupe la première place, devant les deux Érythréens, Henok Mulubrhan et Biniyam Ghirmay Hailu. Outre Lagab, quatre autres cyclistes algériens sont présents au Rwanda : Abderaouf Bengayou, Oussama Chablaoui, Hadj-Bouزيد Abderrahmane Karim, et Ayoub Sahiri. Hier, la troisième étape devait être courue entre Huye et Rusizi, sur une distance de 142 km.

Ligue 1 (19^e journée)/USMA 0-MCA 1 Le «Doyen» remporte le big derby

■ Le Mouloudia d'Alger a remporté le big derby algérois en battant le voisin et grand rival, l'USM Alger, sur le plus petite des marges (1/0), avant-hier soir au stade du 5-Juillet.



Par Mahfoud M.

Ce grand derby, décalé de 48 heures pour des raisons purement organisationnelles, a tenu toutes ses promesses, d'autant plus que les deux équipes se sont données à fond, en plus du grand spectacle dans les gradins du temple olympique qui étaient bien garnis pour ce rendez-vous tant attendu. Très en verve depuis quelque temps, le Mouloudia était la formation la plus déterminée à remporter les trois points, d'autant plus qu'il s'agissait pour elle de récupérer cette place de dauphin prise

temporairement par la JSK, après son succès face à l'ASO Chlef. Les Vert et Rouge ont assiégé les bois du gardien usmiste, Mansouri, depuis les premières minutes, cherchant la faille. La réaction de l'USMA, elle, était très limitée vu que les joueurs n'ont pas inquiété le portier mouloudéen, Toual, qui avait remplacé Chaâl, le grand absent du derby. Il a fallu attendre la 62^e pour voir le Doyen ouvrir la marque par l'intermédiaire de Frioui qui a mis la balle au fond des filets après une première frappe de Bourdim qui avait touché le poteau gauche du gardien Mansouri. Ce but avait créé

une véritable explosion de joie dans les tribunes réservées aux fans du Mouloudia qui l'ont fêté comme il se doit. A la faveur de cette victoire, le MC Alger, qui compte encore un match retard face au Paradou AC, reprend la 2^e place du classement avec 33 points, à trois longueurs du leader, tandis que l'USM Alger reste scotchée au 9^e rang avec 25 points. Les Vert et Rouge sont bien partis pour jouer à fond le titre national et concurrencer l'autre grand club de la capitale, le CRB, qui est actuellement leader avec une avance de trois points seulement sur le Doyen.

M. M.

Sanctions de la LFP

Huis clos pour le NAHD et le MOB

Le NA Hussein-dey a écopé d'un match à huis clos pour jet de projectiles (3^e infraction) lors du match contre l'USM Bel Abbès (1-1) comptant pour la 19^e journée du championnat de Ligue 1, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Le club Sang et or devra en outre payer une amende de 200 000 DA. La commission de discipline, réunie ce lundi, a infligé également un match à huis clos et 200 000 DA au MO Béjaïa pour «jet de projectiles», 3^e infraction, lors de la rencontre à domicile contre le RC Relizane (2-2) pour le compte de la 20^e journée du championnat de

Ligue 2. D'autre part, les joueurs de l'USM Annaba, Hadeef Abdelmalik et Toumi Akram Seif Eddine, ont été sanctionnés de quatre matchs de suspension et 40 000 DA d'amende pour «comportement anti-sportif envers officiel».

ASMO-MCS ce jeudi à huis clos

Le match ASM Oran - MC Saïda a été programmé le jeudi 27 février à 16h00, au stade de Habib-Bouakeul d'Oran, en ouverture de la 21^e journée de Ligue 2 algérienne de football, devant se poursuivre le samedi

29 février, suivant le calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP). Un match prévu sans public, en raison du huis clos qui pèse actuellement sur le club hôte, a précipité la LFP. Les deux antagonistes restent sur une victoire, le MCS avait dominé l'Amel Boussaâda (2-1), alors que l'ASMO avait battu le WA Tlemcen (3-2) dans le derby de l'Ouest. Des succès ayant permis à ces deux formations de réaliser une assez bonne opération au classement général, puisque l'ASMO s'est hissée à la 7^e place, avec 29 points, devant le MCS (11^e / 25 pts).

Coupe arabe des nations U20 (3^e j)

L'EN défait l'Arabie saoudite et passe

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans s'est qualifiée pour les 1/4 de finale de la Coupe arabe grâce à sa victoire contre son homologue saoudienne 2 à 1 (mi-temps: 0-0), lundi en match comptant pour la troisième et dernière journée de la phase de poules du tournoi qui se déroule en Arabie saoudite. Condamnés à s'imposer pour se qualifier, les

joueurs algériens ont réussi à déjouer tous les pronostics en dominant, à Dammam, l'équipe du pays hôte, grâce à des réalisations de Merouane Zerrouki (70') et Chemseddine Bekkouche (81'), tandis qu'Aymen Ahmed (74') avait égalisé entre-temps pour les Saoudiens. Dans l'autre match du groupe C, l'Égypte a dominé la Palestine (4-2) et termine en

tête de la poule avec 9 points, devant l'Algérie (6 pts), l'Arabie saoudite (4 pts) et la Palestine qui ferme la marche (0 pt). Les deux premiers passent en quarts de finale. Seize pays scindés en quatre groupes de quatre prennent part à cette compétition qui se déroule dans trois villes saoudiennes : Ryadh, Dammam et El Khobr.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

M'sila

28 présidents d'APC sur 47 poursuivis dans des affaires de corruption

L'ANCIEN et l'actuel présidents de l'Assemblée populaire communale de Sidi Ameur (M'sila) et quatre autres élus de cette collectivité locale ont été placés en détention provisoire, suite à une décision de la chambre d'accusation près la cour de M'sila, pour des affaires en lien avec la corruption, a-t-on appris hier auprès d'une source judiciaire. Les concernés sont

inculpés de plusieurs chefs d'accusation dont celui d'«abus de pouvoir», «dilapidation de deniers publics» et «trafic d'influence», a précisé la même source. Au total, 28 présidents d'Assemblées populaires communales, sur 47 communes de la wilaya de M'sila, sont poursuivis dans des affaires liées à la corruption, rappelle-t-on.

R. C.

En 2019

Plus de 17 quintaux de kif traité saisis à Tlemcen

LES ÉLÉMENTS de la police ont opéré, durant l'année 2019 dans la wilaya de Tlemcen, la saisie d'une quantité de kif traité estimée à plus de 17 quintaux, a-t-on appris hier du chef de sûreté de wilaya, lors de la présentation du bilan des activités de ses services de l'année écoulée. La quantité saisie est inférieure de six quintaux environ par rapport à l'année 2018, a souligné le même responsable, faisant savoir, par ailleurs, que le nombre d'affaires traitées en 2019 a atteint 616, dont 609 ont été résolues définitivement et 361 personnes impliquées, sur 1 060, ont été placées sous mandat dépôt. Les mêmes services ont réussi, par ailleurs, à saisir durant l'année précédente 8,8 grammes de cocaïne et plus de 18 000 comprimés psychotropes, soit près de 4 000 comprimés de plus qu'en 2018, a-t-on indiqué. Dans le même volet,

le service régional de lutte contre les stupéfiants et les psychotropes de Tlemcen, a saisi, durant 2019, une quantité de kif traité supérieure à quatre quintaux, impliquant 66 personnes, a ajouté la même source. D'autre part et en termes de lutte contre la contrebande, les services de police de la wilaya de Tlemcen ont enregistré plus de 80 affaires durant l'année 2019, impliquant 130 personnes dont 36 ont été placées sous mandat de dépôt. Parmi les produits ayant fait l'objet de saisie, le même responsable a cité les boissons alcoolisées (30 664 unités), les produits pharmaceutiques (63 251 unités), le tabac (71 887 cartouches) et d'autres produits tels que les téléphones portables, les voitures, du gaz lacrymogène, des caméras de surveillance et des drones.

(APS)

Rencontre littéraire

Dans le cadre du programme hebdomadaire «Mercredi du verbe» organisé chaque mercredi, l'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger vous invite le mercredi 26 février 2020 à partir de 14h00 à une rencontre avec le poète-plasticien «Ali Hadj Tahar» autour de ses deux livres «La peinture Algérienne, les fondateurs» Et «La peinture Algérienne, Abstraction et Avant-garde» Editions Alpha
Au niveau de la Bibliothèque Multimédia Bachir-Mantouri (05, rue Bachir Mantouri, Alger)

Egypte

Décès de l'ancien président Hosni Mubarak

L'ANCIEN président égyptien, Hosni Mubarak, est décédé hier à l'âge de 91 ans à l'hôpital militaire Galaa, au Caire, des suites d'une longue maladie, ont rapporté les médias égyptiens. Les mêmes sources, qui citent l'entourage de la famille Mubarak, ont précisé que l'ancien président est mort après avoir été admis à l'hôpital suite à des complications.

R. I.

31^e anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri

La commune d'Ath Yenni a concocté un riche programme

L'Assemblée populaire communale d'Ath Yenni (40 km au Sud-Est de Tizi Ouzou) va commémorer pendant trois jours (mercredi, jeudi et vendredi), le 31^e anniversaire de la disparition tragique de l'un de ses valeureux fils, l'écrivain Mouloud Mammeri, par un riche programme d'animation cul-

turelle. Le programme sera lancé aujourd'hui au niveau de l'espace culturel baptisé au nom de l'auteur de la «Colline oubliée» par l'inauguration d'une exposition permanente sur le parcours de l'écrivain. Dans l'après-midi, une conférence sera animée par Khaled Tazaghart et une pièce de théâtre produite

L'ex-président Moubarek est mort



Djalou@hotmail.com

Remise des décisions d'affectation

AADL : convocation la semaine prochaine de 120 000 souscripteurs

■ L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) devra procéder, au cours de la semaine prochaine, à la convocation de 120 000 souscripteurs pour la remise des décisions d'affectation, dans le cadre du programme «AADL 2», a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri.

Par May T.

L'AADL s'attelle à la finalisation de son site électronique, pour permettre aux souscripteurs concernés de retirer leurs décisions d'affectation à travers 36 wilayas, dont 32 000 souscripteurs à Alger, a fait savoir M. Nasri, lors d'une conférence de presse animée à Alger. Le ministre a fait état de plus de 70 % de taux de réalisation des logements à affecter, ajoutant qu'un total de 128 000 souscripteurs avaient bénéficié de cette formule qui englobe 560 000 logements. Concernant les souscripteurs ayant déjà payé la première tranche du montant du logement, M. Nasri a précisé que les projets destinés à cette catégorie n'ont pas été encore lancés, ajoutant que l'étude de 70 000 logements a été finalisée, sachant que des appels d'offres devront être lancés dans les prochains jours pour la réalisation de 70 000 nouvelles unités dans le cadre du programme «AADL», ce qui permettra l'ouverture du

site électronique au profit de cette catégorie au moment opportun. Le secteur œuvre à exploiter les terrains qui étaient occupés par les bidonvilles pour lancer des programmes AADL, a-t-il poursuivi. S'agissant des recours et des souscripteurs qui n'ont pas payé la première tranche du prix de leur logement, M. Nasri a souligné que le secteur était en passe d'étudier la situation de cette catégorie en vue de trouver des solutions adéquates, notamment en ce qui concerne le foncier et le financement.

Vers un nouveau recensement des habitants des bidonvilles

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé, hier à Alger, un nouveau recensement, par le secteur, des habitants des bidonvilles pour contenir ce phénomène. Lors d'une conférence de presse organisée en marge d'une réunion des cadres du

secteur pour la présentation du Plan d'action, M. Nasri a affirmé que dans le but de contenir, définitivement, ces habitations en vue d'embellir les villes, leurs sites seront affectés aux projets de réalisation de logements décentes, après le relogement de leurs occupants. Pour rappel, la dernière opération de recensement des bidonvilles s'est déroulée en juillet 2008, dans le cadre d'un programme national visant l'élimination de ce type d'habitations, un programme distinct du logement social destiné aux familles demandeuses de logement. Selon le ministre, cette catégorie de demandeurs de logements sociaux a été définie dans un décret exécutif fixant les modalités de demande d'un logement social, insistant, dans ce sens, sur la crédibilité des déclarations présentées par les citoyens. Le secteur procédera, en parallèle, à la révision du fichier national du logement pour le relier à d'autres fichiers, a-t-il révélé.

Safy T.

culturel sous le thème «Mouloud Mammeri au service de la recherche à travers la gestion du Centre de recherche anthropologique et ethnographique d'Alger (ex-Crape)» et ce, du 25 au 29 Février courant.

Hamid M.